



Le moustique tigre fait partie des espèces envahissantes non indigènes susceptibles de s'installer dans le canton en raison du changement climatique.

Il est arrivé au Tessin en 2003 et une surveillance par pièges pondoires des axes autoroutiers en Suisse a été mise en place. Depuis 2019, une surveillance par pièges pondoires est assurée dans les cantons romands de mai à septembre tout en encourageant la notification des signalements par la population via le site internet www.moustiques-suisse.ch.

En Romandie, le moustique tigre a été découvert en 2019 à Genève (GE) et Monthey (VS) où il est, depuis lors, installé et au restauroute de la Gruyère (FR). En 2021, il a été découvert dans les communes de Nyon, Cully et Prilly, mais il n'est pas encore possible d'affirmer qu'il y est installé.

Pour l'année 2022, il est prévu de poursuivre la surveillance par pièges pondoires de mai à septembre.

Le site internet www.moustiques-suisse.ch est à disposition de la population pour s'informer sur le moustique tigre et signaler sa présence. Des informations sur le moustique tigre sont également disponibles sur la page cantonale www.vd.ch/moustique-tigre.